

# Scarlatine



Mise à jour  
15/11/2024

Informations relatives à  
Hôpitaux FHV, Cliniques, CTR / Soins intensifs

## Epidémiologie

## Agent infectieux

*Streptococcus pyogenes* du groupe A

---

## Réservoir

Homme

---

## Mode de transmission



Transmission par des gouttelettes, particules de grosse dimension (> 5 microns), dont la production est exacerbée par la toux, la conversation, certaines interventions: ex. bronchoscopie



La dispersion de gouttelettes se limite à un rayon de 1 à 2 mètres depuis la source



Les mains ou les gants contaminés par les gouttelettes peuvent aussi être un vecteur



Portes d'entrée: muqueuses (bouche, nez, gorge)

---

## Période d'incubation

1 à 3 jours

---

## Durée d'infectiosité

Chez les patients non traités, 10 à 21 jours. Le risque de transmission cesse 24 heures après l'introduction d'un traitement antibiotique efficace

---

## Prise en charge du cas positif/suspect

### Précautions Standard + Mesures Additionnelles

Mesures Additionnelles GOUTTELETTES

---

## Placement



Chambre individuelle.



Chambre à 2 lits possible (placer plusieurs patients ayant le même agent infectieux dans la même chambre)

---

## Durée des mesures

Jusqu'à 24 heures après le début du traitement

---

## Signalétique

-  Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre (entrée) et intérieur (sortie)
  -  Blouses/ masques de soins devant la chambre ou dans le SAS
  -  Aux soins intensifs/continus, si pas de box disponible, délimiter le périmètre d'isolement géographique
  -  Avant intervention chirurgicale: Communiquer au bloc opératoire les Mesures Additionnelles
- 

## Matériel de soins

-  Réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles
  -  Privilégier le matériel à usage unique.
  -  Prévoir un stock de matériel à UU pour 24h uniquement
- 

## Transport

-  Faire porter un masque de soins au patient
-  Literie et vêtements du patient propres
-  Désinfection du lit



Lors d'un transfert en cabinet médical ou à l'hôpital. pour mis en place des mesures adéquates, Avertir:



le transporteur



le service de destination

---

## Circulation

Maintien en chambre 24 heures après début du traitement antibiotique  
Limiter les déplacements aux besoins essentiels

---

## Visiteurs



Ne pas s'asseoir sur le lit



Désinfection des mains en sortant de la chambre



Surblouse seulement si participation aux soins



Port d'un masque de soins

---

## Autre



Les personnes atteintes de scarlatine et travaillant dans la branche alimentaire doivent être dispensés de travailler pendant 2 jours après le début du traitement antibiotique

---

## Mesures en cas d'épidémie

- > Cohorte possible lors d'épidémie
  - > Se référer aux recommandations de l'unité HPCi
- 

## Mesures de protection/prévention pour le personnel

### Hygiène des mains

Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec le produit hydro-alcoolique (PHA)

---

### Gants

- > Non indiqués en systématique
  - > A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)
- 

### Blouse de protection

- > Oui, si contact direct avec le patient ou son environnement immédiat
  - > Pas nécessaire si simple passage dans la chambre
-

## Masque de soins

Masque de soins lorsque le travail s'effectue dans un rayon de 1 à 2 mètres du patient

---

## lunettes de protection

Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques

---

## Nettoyage/désinfection

### Matériel de soins

-  Dispositifs médicaux a usage multiple: nettoyer et désinfecter après chaque utilisation et en fonction du niveau de risque
  -  Vaisselle : filière habituelle
- 

### Lit et literie

-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation du linge propre
  -  Utiliser les sacs à linge usuels
  -  A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient, désinfecter le lit et changer la literie
-

## Environnement

- ☒ Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
  - ☒ A la levée des Mesures Additionnelles ou au départ du patient:
  - ☒ Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, statif, perfusomat, etc.)
  - ☒ Idéalement, changement de rideau de separation a la sortie du patient
  - ☒ Si paravent: nettoyage au quotidien
- 

## Déchets

Elimination des déchets selon les filières habituelles

---

## Déclaration du cas

### Déclaration au service HPCI

Oui

---

### Déclaration au médecin cantonal

- ☒ Non
  - ☒ Les flambées de cas doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 24 heures
-